RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2008/2009 À ANNABA

Rush sur le système LMD

Ce 5 octobre, date de la cérémonie officielle d'ouverture organisée à la faculté de médecine Ezaâfrania Annaba, l'année universitaire 2008/2009 ne sera pas comme les précédentes.

Il est, en effet, attendu 50 000 étudiants dont 8 500 nouveaux bacheliers. C'est ce qu'avait prévu le rectorat en 2005 avec la mise en route du plan quinquennal 2005/2009 et lors de l'élaboration de son plan de gestion pour cette année. Tout semble avoir été planifié pour une rentrée universitaire sans problème avec la réception de nouvelles structures pédagogiques, d'hébergement et de restauration, ainsi que la mise en place de conditions de travail inédites pour les enseignants et les étudiants. Réhabilitation, réaménagement, transformation et restructuration des services administratifs dans le sens de la consolidation du potentiel pédagogique, de recherch et culturel. D'autres espaces techniquement et technologiquement sophistiqués verront le jour à très court terme au pôle universitaire d'El Bouni, les facultés et les départements implantés à Sidi Amar, Sidi Achour et Annaba. Les chercheurs disposeront pour leurs travaux de 51 laboratoires et 81 structures de recherche ainsi que d'un centre d'envergure nationale pour les études sur les technologies industrielles. Ce potentiel est caractéristique de la volonté des responsables universitaires d'atteindre leurs objectifs. Celui de faire de l'université Badji-Mokhtar un des plus importants pôles de rayonnement du savoir en Algérie. Cet objectif figure dans la liste des priorités juste après la généralisation du système licence, master, doctorat(LMD). Pour cette année, 78% des 8500 étudiants nouveaux inscrits l'ont librement choisi. Au renforcement des moyens humains et matériels s'ajoutent les opportunités d'échange et de partenariat avec d'autres universités nationales et internationales, maghrébines et méditerranéennes. Autre support, la création d'une cellule d'accompagnement des nouveaux diplômés porteurs de projets de création de leur propre entreprise. Cette cellule plaide pour un plus grand nombre de candidats au LMD. Toutes ces qualités ont conforté le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans la démarche dont il a imposé l'application à toutes ses structures. Pour peu que le plan de gestion soit rapidement validé par la direction de la Fonction publique à Annaba, 145 enseignants et 138 agents techniques de service devraient renforcer les 1800 enseignants permanents, 500 autres associés et vacataires et les 1400 cadres et agents de services. Ces moyens humains et matériels nécessitant annuellement quelque 4 milliards de DA offrent un plus aux 50 000 étudiants et 800 chercheurs formants les 16 équipes en activité à l'université de Annaba.

Boudée durant les années de feu, cette dernière est actuellement de plus en plus sollicitée dans le cadre des échanges, coopération et partenariat avec des universités à travers le monde. Particulièrement celles de l'Union européenne qui finance les projets Avéros (université de Montpellier) et Imagine (université de Nice), Téthys, les Associations des universités de France, d'Afrique et arabes, la coopération Euro-Maghreb des universités en réseau (Cemur) présidée par le recteur de l'université de Annaba, l'agence universitaire de la francophonie (Canada, Belgique). D'autant plus sollicitée que l'université Badji-Mokhtar tiendra avant la fin de l'année 2008 ses 15es assises.

Outre les structures existantes ou nouvellement réceptionnées (pôle universitaire El Bouni), Annaba disposera à court terme de : 8000 places pédagogiques (droit et médecine), 12 000 nouveaux lits (Sidi Achour, Sidi Amar, El Bouni), des restaurants et un nouveau siège pour le rectorat.

A moyen terme, l'université réceptionnera une bibliothèque centrale, une salle de sport et 40 laboratoires de recherche (Sidi Amar-El Bouni). «Le LMD ouvre la voie à de nombreuses ambitions professionnelles. Les 200 étudiants qui l'on adopté dès sa création en 2004 n'ont pas eu à le regretter. Ils ont tous été admis au 1er (1200) et 2e palier (800) du master dont le cursus est de 2 années.

Les sessions de rattrapage lancées début septembre amèneront d'autres candidats à ce niveau des études du LMD», affirme M. Mohamed Tayeb Laskri, recteur de l'université Badji-Mokhtar. Il ajoutera : «La réussite du LMD a permis à l'université Badji-Mokhtar de Annaba de se positionner en tête de liste des universités algériennes et même arabes. Nous avons été sollicités par les organisations onusiennes, africaines et arabes pour mettre notre expérience au service de beaucoup d'autres universités».

La création cette année de nouvelles filières droit et sciences politiques pourrait amener un nombre plus important de nouveaux étudiants au système LMD dans un proche avenir.

A. Djabali

DÉTOURNEMENTS AUX ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Magouilles et sociétés-écrans

Après avoir connu un certain relâchement, le dossier des œuvres universitaires à Annaba est remis au-devant de l'actualité.

Les éléments de la brigade économique de la sûreté urbaine de la wilaya ont accéléré la cadence de leurs investigations. Ils se sont appuyés sur des rapports documentés (preuves matérielles) attestant de très graves anomalies dans la gestion des résidences universitaires dans la wilaya. Il faut dire qu'au fil des augmentations annuelles des effectifs estudiantins, se multipliaient rapidement et même de façon déraisonnable les exigences des gestionnaires. Le confort offert par des caisses constamment renflouées par les deniers publics semble avoir incité certains gestionnaires à s'en tenir à un modèle de gestion très opaque. Dénoncée par un rapport accablant des services de la direction régionale du Trésor, cette gestion plus que douteuse avait été mise sous l'éteignoir grâce à des complicités bien introduites dans les rouages de la justice. Seuls quelques fusibles, 2 cadres de gestion, seront inquiétés. L'un, suspendu de ses fonctions durant une année, réintégrera son poste sans avoir eu à rendre des comptes.

Bien que condamné à 6 mois de prison avec sursis, l'autre reprendra ses fonctions et sera même promu à un poste supérieur. Les premiers éléments de l'enquête judiciaire entamée depuis bientôt 2 années avec l'audition des comptables, fournisseurs, intermédiaires, agents contractuels, attestent que des responsables locaux ont vu leur compte bancaire grossir d'une manière très rapide. Bon nombre de fournisseurs sont de très proches nécessaires pour l'établissement de registre du commerce destiné à la création d'une société-écran. Il y a également le recrutement de membres des familles de ces mêmes responsables. Selon les documents en possession des enquêteurs, ces «recrutés» perçoivent régulièrement un salaire sans fournir une quelconque contre-partie et sans jamais se présenter au poste de travail qu'ils sont censés occuper.

Dans sa toute dernière déclaration publique, M. Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a clairement fait état de détournements de deniers publics dans les directions des œuvres universitaires à travers le pays. Selon des indiscrétions proches du ministère, cette déclaration aurait été dictée par le scandale des œuvres universitaires de Annaba. Le dossier des œuvres sociales universitaires de Annaba sur lequel enquêtent les limiers de la brigade économique de la wilaya fait actuellement la une des discussions de l'opinion publique locale.

A. D.

TIZI-OUZOU

L'introduction du gaz progresse lentement

La pénétration du gaz naturel dans la wilaya progresse lentement, un plus de 3% est enregistré par rapport au taux officiel annoncé à la fin janvier de l'année en cours.

La wilaya qui accusait un retard de 14% sur la moyenne nationale au début de cette année demeurera longtemps encore à la traîne même si elle parvient à atteindre, d'ici fin 2009, son objectif de 36% correspondant à la moyenne nationale de l'année écoulée qui, elle, passera vers l'année prochaine à 60%. Dans 15 mois, l'écart se creusera davantage entre le taux de pénétration de la wilaya et la moyenne nationale, il grimpera de 14% à 24%, et ce, malgré un programme de 14 milliards de dinars dont 9 milliards 500 millions consacrés à sa mise à niveau. Il convient de signaler tout de même que les divers programmes en cours, qui portent sur 335 km de réseau de transport et 3 917 km de réseau de distribution avec 125 963 branchements, soit 1/5 environ des foyers actuellement branchés au gaz naturel, permettront de rapprocher le taux actuel de 25% de l'objectif arrêté qui est, rappelons-le, de 36% à la fin de l'année prochaine. En effet, à part le programme spécial non entamé les programmes complémentaires et de soutien à la croissance se situent entre 50% et 80% de taux de réalisation. 13 projets d'extension et de distribution publiques sont programmés à la livraison entre la mi-octobre prochain et février 2009 à travers les localités de Draâ-Ben-Khedda, Tizi-Gheniff, Azazga, Fréha, Draâ El-Mizan, Ouadhias, Ouaguenoune, Aïn-El-Hammam, Iferhounène et Bouzeguène.

Au total, 9 059 foyers bénéficieront du gaz naturel à travers l'ensemble de ces localités, pour la première fois dans la plupart des cas, entre la mi-octobre de l'année en cours et février 2009.

Rappelons pour la comparaison que la pénétration de gaz naturel a connu un rythme d'évolution pratiquement invariable depuis 1999 où il était de 9,7% touchant 7 communes sur les 67 que compte la wilaya.

Il réalise un peu plus de 1% en 3 ans passant de 9,7% indiqués ci-dessus à 11% en 2002 puis successivement à 15% en 2004, à 25% trois ans plus tard, un rythme lent attribué, souvent à tort, à la morphologie du terrain de la wilaya, à l'insuffisance des moyens de réalisation et enfin aux oppositions des propriétaires des terrains situés sur le tracé du réseau de transport.

B. T.

Précisions

Suite à l'article paru le 28 du mois courant intitulé «Trésorier intercommunal relevé de ses fonctions», j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer la mise au point suivante.

En effet, en raison des paiements importants effectués aux régisseurs communaux (environ 2 000.000,00 DA) pour le règlement de l'aide sociale durant le mois d'août 2008, un déficit de caisse d'une modique somme de 20.000,00 DA s'est produit, unique en son genre, durant toute ma gestion (20 ans de gestion saine) et qu'aucune intention de le coller au régisseur avec qui une collaboration parfaite et une confiance mutuelle existent entre nous ainsi qu'avec les autres régisseurs. Il lui a été simplement proposé le versement de cette somme en complément de l'avance des menues dépenses contre l'émission par lui d'un mandat de paiement, proposition rejetée par Monsieur le vérificateur.

Enfin, pour ce qui est du blocage du paiement des salaires et factures, en vertu de la réglementation et en l'absence parfois de pièces justificatives de la dépense, des erreurs de calcul des salaires et le manque de prévisions budgétaires peuvent engendrer un léger retard de courte durée (ne dépassant pas la semaine) une fois rétablis par les communes concernées.

RELIZANE

Huit milliards de centimes saisis et 17 fermetures de locaux

La période du mois de Ramadan a été caractérisée par une activité accrue des départements du contrôle de la qualité. L'importance accordée par la DCP de la wilaya de Relizane est dictée par la nécessité de lutter contre l'introduction de produit périmés ou avariés notamment ceux facilement altérables et dits de large consommation. Dans ce contexte, 8 milliards de centimes de produits sans facture ont été saisis et 17 locaux fermés pour non-respect de l'hygiène. Cela s'est traduit par la notification de 220 PV d'infractions relevées. Ces interventions se sont traduites par la fermeture administrative de dix-sept locaux. Il est à rappeler que la semaine écoulée, 2 q de viande ont fait l'objet de destruction par les services d'hygiène.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT

Sanctions contre le centre de contrôle technique et l'opérateur de transport

Moins de dix jours à peine, après l'accident de la circulation qui a fait une dizaine de morts et plus d'une vingtaine de blessés, à l'entrée d'El-Maleh, impliquant un bus qui a percuté un arbre en raison d'une défaillance technique constatée de ce dernier, les premières sanctions, comme annoncées par Amar Tou, sont tombées cette semaine, avec la décision de fermer temporairement le centre de contrôle technique d'El-Maleh, qui est à l'origine de la délivrance du certificat de conformité à l'opérateur de transport, décision prise par la commission de wilaya à la suite d'une enquête décidée par la direction des transports de la wilaya de Aïn-Témouchent. Autre sanction, cette fois-ci touchant l'opérateur lui-même, qui s'est vu retirer son agrément d'exploitation de la liaison Oran-Aïn-Témouchent, comme mesure provisoire, en attendant sa comparution devant la justice pour répondre des circonstances ayant provoqué cet accident mortel. Le ministre des Transports Amar Tou, au lendemain de l'accident, a déclaré que des sanctions sévères seront prises contre les responsables de ce tragique accident, notamment contre le centre de contrôle technique.

S. B.

DIRECTION DU CONTRÔLE ET DES PRIX

Bilan du mois de Ramadan

Les différentes brigades de contrôle de la qualité et du contentieux, de la wilaya de Aïn-Témouchent, ont effectué du 1er septembre au 25 du même mois quelque 680 interventions sur tout le territoire des 28 communes de la wilaya, interventions qui ont conduit à l'établissement de 96 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants, alors que 5 locaux commerciaux ont été fermés. Par ailleurs, 28 échantillons ont été prélevés dans le but de s'assurer de la conformité des produits. Les brigades de la DCP ont effectué 18 opérations de saisie d'une valeur globale de 80 428 dinars sur des produits périmés ou d'autres exposés à l'air libre tels que les viandes, les fruits et certains produits alimentaires. Le bureau des pratiques commerciales sur 1037 interventions effectuées sur la même période précitée, a relevé 138 infractions qui ont nécessité l'établissement de 134 procès-verbaux. Par contre, 28 locaux commerciaux ont fait l'objet de proposition de fermeture, pour cause de non conformité de l'activité pratiquée avec le registre du commerce. Beaucoup d'entre eux étaient des gargotiers et lors du mois de Ramadan, ils ont préféré vendre de la pâtisserie orientale.

S. B.